

” Examen final : le document écrit et la soutenance” .

Le document écrit

Il doit comprendre, sous la forme **d'un seul fichier pdf**

- Le CV qui peut être modifié suivant les remarques faites)
- Le compte rendu des JOR
- La lettre de motivation qui aussi peut être modifiée suivant les remarques faites
- Un compte rendu écrit de l'entretien avec le ou la professionnel(le).

Que doit contenir le compte rendu ?

Il doit être structuré par exemple comme suit :

- Une introduction personnelle sur la motivation du choix du domaine d'activité ainsi que la démarche ayant mené à l'entretien (une mention d'éventuelles tentatives inabouties n'est pas absurde)
- Une présentation de l'institution ; le compte rendu être lisible par quelqu'un ne connaissant pas l'entreprise, il faut donc présenter le cadre (l'entreprise, le service, . . .)
- Un exposé des questions et des réponses par exemple sous forme de dialogue (une forme plus littéraire est aussi possible). Dans tous les cas, la qualité de la rédaction du texte est très importante.
- Un bilan personnel de l'entretien
- Un bilan personnel de l'UE et notamment des suggestions pour des améliorations futures.

La soutenance

qui aura lieu entre le mardi 3 janvier et le lundi 9 janvier (inclus).

- Cette soutenance ne porte que sur l'entretien. Elle dure environ quinze minutes pour 5 minutes de questions.
- Préparez un support et envoyez-le la veille de votre convocation

Ce point est impératif

Vous n'aurez ainsi pas à vous soucier de la mise en place informatique.

- Répétez votre soutenance (minutage, ordre des interventions, absence de redites)
- Avoir des notes n'a pas d'inconvénient si l'on ne se contente pas de les lire. Évitez aussi la récitation d'un texte appris par cœur.

Barème du module

- **30% de contrôle continu**

basé sur la présence et la participation aux séances ; la présence est obligatoire. Toute absence doit être excusée. Le travail doit être régulier, les envois de messages et de textes demandés doivent être faits en temps et heure dans le format demandé.

- **40% pour le dossier écrit** Ce point comporte la préparation et l'envoi d'un CV, d'une lettre de motivation et le compte-rendu de l'entretien avec le/la professionnel(le).

- **30% pour la présentation orale** Elle aura lieu par binôme entre le mardi 3 et le lundi 9 janvier 2017 inclus.